

RESUME

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE PROJET

1. **Nom descriptif du projet :** Projet d'aménagement et d'animation du Parc Naturel Jacques Lajoie(PANAJALA), Cap-Haïtien, Haïti

2. **Lieu du projet proposé :** Le projet sera réalisé sur le Morne Lory
Ville/village : Cap-Haïtien,
Pays : Haïti

3. **Nom de l'organisation/du groupe demandeur :** Collège Notre Dame du Perpétuel Secours(CNDPS).

4. **Personne-ressource :** Révérend Père Michel Eugène, CSC.

5. **Titre/fonction :** Directeur Général
Adresse : Rue 11 P, BP 23, Cap-Haitien, Haïti
Téléphone : (509)3645-4977
Courriel : micheleugne@hotmail.com

6. **Echéancier révisé:** Le projet s'étendra sur une période de 3 ans (avril 2019- mars 2022)

7. **Objectif général:**

Contribuer à la protection de l'environnement et participer concrètement à sa sauvegarde.

8. Objectifs spécifiques:

- Renforcer les activités de protection et de conservation de l'écosystème du parc
- Sensibiliser, former les étudiants du Collège Notre Dame, les jeunes, les étudiants (e), la population capoise en général sur l'importance et l'urgence de la protection de l'environnement.
- Réaliser des interventions techniques aux fins de protéger l'aire du Parc.
- Augmenter la notoriété du parc en poursuivant les travaux d'aménagement.
- Projeter un modèle de protection pour le Bassin Versant du Cap-Haïtien, tout en contribuant à la valorisation de l'écotourisme et du patrimoine.

9. Les volets du projet

Les activités du projet sont regroupées en trois (3) volets

- ❖ Volet Aménagement, équipement et entretien
- ❖ Volet Animation et Formation
- ❖ Volet Fonctionnement et Personnel

10. Groupes cibles

- Les élèves et étudiants du CNDPS
- Les étudiants des collèges, lycées et Universités du Nord
- Etc.

11. Bénéficiaires directs et indirects

11.1 Bénéficiaires directs

- Le Collège Notre-Dame du Perpétuel Secours du Cap-Haïtien (CNDPS)
- Les groupes environnementaux du Collège et des autres écoles et Universités de la ville. Etc.

11.2 Bénéficiaires indirects

La population capoise en général.

12. Budget de la phase 1 du projet : Le coût total de la phase 1 du projet est de : US \$ 22,390.

Notes de la Société pour le Reboisement d'Haïti(SRH), mise à jour février 2019:

1.- A Montréal, organismes responsables: FACONODAPS(Fondation des Anciens du Collège Notre-Dame du Perpétuel Secours), SRH(.Société pour le Reboisement d'Haïti). Les démarches sont faites pour la formation d'un regroupement d'organismes pour partager, **selon les moyens de chaque organisme**, le financement de la phase 1 du projet Parc Naturel Jacques Lajoie. La SRH a présenté une proposition pour diviser le projet en 2 phases.

2.- Au Cap-Haïtien, concepteurs et responsables en partenariat: Collège Notre-Dame du Perpétuel Secours(CNDPS) et Institut de Recherche et d'Appui Technique en Aménagement du Milieu (IRATAM). A Montréal, font partie du regroupement des organismes pour partager la demande de financement: Association des Amis(es) du Cap-Haïtien(AACH), Clubs d'Éducation à la Santé pour une Prévention Active(CESPA), Développement et Paix, Fondation des Anciens du Collège Notre-Dame du Perpétuel Secours(FACONODAPS), Société pour le Reboisement d'Haïti(SRH).

Note: Démarches en cours auprès d'autres organismes pour les intéresser à faire partie du regroupement des organismes. Le nombre d'organismes du regroupement augmente, la participation financière de chaque organisme diminue. **De plus, chaque organisme y participe, selon ses moyens financiers.**

Les démarches à faire auprès du Ministère de l'Environnement d'Haïti et des bailleurs de fonds, entre autres, UNESCO, pour les intéresser au Parc Naturel Jacques Lajoie(PNJL) et à l'extension du Parc Naturel Jacques Lajoie(PNJL). Relocalisation et/ou réaménagement des personnes qui occupent en partie, illégalement, le morne Lory. Un relevé sera fait du nombre de ces personnes et les démarches seront faites auprès de CIAT(Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire) concernant la relocalisation et/ou réaménagement de ces personnes. Ouvrir site: www.ciat.gouv.ht .Voir, ci-dessous point 8.

3.- Au Canada, SRH est l'organisme responsable de faire la promotion du projet Parc Naturel Jacques Lajoie(PNJL) en vue de trouver du financement. SRH a autorisé CESP A d'organiser une campagne de levée de fonds, résultats des promesses qui, espérons, seraient concrétisées à l'avenir ... Pour commencer la phase 1 du projet PNJL : CESP A donne une contribution de US \$ 800., SRH donne une contribution de US \$ 800., Développement et Paix donne une contribution de US \$ 800.

A ces 3 contributions financières à ajouter une partie de la contribution financière locale du CND et de IRATAM(à préciser). En tout, un montant en US \$ assez suffisant pour commencer le projet Parc Naturel Jacques Lajoie(PNJL) en avril de cette année 2019.

Les démarches continuent auprès des autres organismes du regroupement pour donner leurs contributions financières.

4.- **Le coût total de la phase 1 du projet est de : US \$ 22,390 pour 3 ans. Note:** En attente pour la phase 2, électrification du chalet d'accueil et participation au salaire d'un agronome, en vue d'une négociation à la baisse des deux montants en US \$.

5.- Demande de financement du regroupement des organismes 14,390 \$ US pour la phase 1 du projet répartie comme suit entre les organismes du regroupement et **chaque organisme y participe selon ses moyens financiers:**

- 1 ère année : avril 2019 - mars 2020 : 4,796 \$US
- 2 ème année : avril 2020 – mars 2021 : 4,796 \$ US
- 3 ème année : avril 2021 – mars 2022 : 4,798 \$ US
- nombre d'organismes du regroupement augmente, participation financière de chaque organisme diminue. Exemple, 6 organismes : 4 796 divisé par 6 = 799, 33 soit 799. \$ US par organisme.

6.- Participation locale au Cap-Haïtien: IRATAM et CNDPS: 8,000 \$US.

7.- Plus d'informations sur le projet Parc Naturel Jacques Lajoie(PNJL) et sur SRH, ouvrir site www.websrh.org colonne à gauche Programme SRH, cliquer sur article 2 : Parc Naturel Jacques Lajoie phase 1. De plus, ouvrir le même site www.websrh.org à droite de l'écran : **2020 La ville du Cap-Haïtien aura 350 ans 200 ans de la mort du Roi Henry Christophe** en dessous cliquer sur **Sauvons le morne Lory au Cap-Haïtien** pour lire d'autres documents.

8.- Extension du Parc Naturel Jacques Lajoie(PNJL). Référence Résumé Parc Naturel Jacques Lajoie(PNJL), page 1 ci-dessus point 8 objectifs spécifiques, dernier objectif spécifique :*«Projeter un modèle de protection pour le Bassin Versant du Cap-Haïtien, tout en contribuant à la valorisation de l'écotourisme et du patrimoine.»*

8.1.- Pour assurer la durabilité de la protection du Collège Notre-Dame(CND), du Cap-Haïtien et de ses environs contre les inondations, les glissements de terrain, les coulées de boue..., le projet PNJL sera un modèle à suivre pour les phases 3 et 4 en ordre chronologique suivant:

8.2.- **Phase 1** du projet PNJL, débute en avril 2019.

8.3.- **Phase 2** du projet PNJL, les démarches sont en cours pour la mise en œuvre.

8.4.- **Phase 3** Extension du projet PNJL, à venir: conception, promotion et exécution du projet de l'aménagement du Morne Lory au complet.

8.5.- **Phase 4** Extension du projet PNJL, à venir: conception, promotion et exécution du projet de l'aménagement du Bassin Versant Cap-Haïtien au complet.

Gérard Tassy, gerardtassy@bell.net 2019